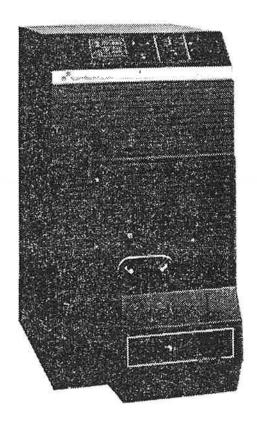


CHAUDIERE FIOUL / GAZ PULSE

Optimajor GL



NOTICE DE MONTAGE ET D' UTILISATION



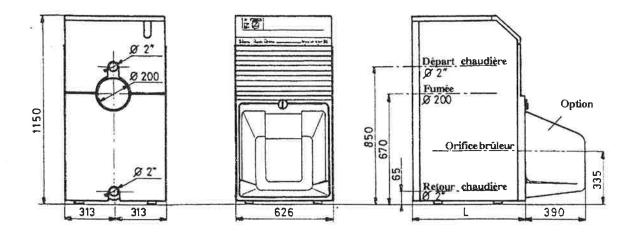
	ABLE DES MATIERES	D
1		Page
1.	Caractéristiques techniques	
2.	Fonctionnement à basse température	3
3.	Montage de la chaudière	4
	3.1. Montage du bloc fonte	4
	3.2. Mise en place du bloc fonte chaudière	
	3.3. Raccordement hydraulique du bloc fonte à la chaudière	
	3.4. Placement des équerres arrières	
	3.6. Placement du calorifuge	
	3.7. Raccordement de la chaudière à la cheminée	
	3.8. Montage de l'habillage	
	3.9. Remplissage de l'installation	7
	3.10. Montage du brûleur	7
4.	Montage du tableau de bord et des accessoires électriques	8
	4.1. Fixation du tableau de bord	8
	4.2. Raccordements électriques	
	4.3. Placement des bulbes des aquastats et du thermomètre	
	4.4. Connexions électriques à réaliser par l'installateur	
	4.6. Schémas électriques	
5.	Placement du capôt enjoliveur	. 10
6.	Régulation de la chaudière	. 10
	6.1. Généralités	10
	6.2. La régulation standard	10
7.	Description du tableau de bord	. 11
	7.1. Généralités	
	7.2. Régulations livrées en option	
	7.3. Protection de la chaudière contre la gel	11
8.	Mise en service	. 12
	8.1. Réglage de l'aquastat chaudière	
	8.2. Mise en service	12
	8.3. Programmation du circuit chauffage avec ou sans production ECS	12
9.	Protection des cheminées contre les condensations internes	. 12
10.	Entretien	. 13
11.	Conditions de garantie sur les produits Saint Roch Couvin	. 13

GUIDE DE L'UTILISATEUR

- Faites appel à un professionnel qualifié pour mettre la chaudière en place.
- Il est indispensable de prévoir une ventilation suffisante sous peine de provoquer une combustion incomplète et d'accentuer les risques d'intoxication.
- Il convient de faire un entretien annuel de la chaudière par une personne qualifiée.
- Ne pas remplir fréquemment l'installation. En effet, tout nouvel apport en eau peut entraîner des dépôts (calcaire, boues,...) dans la chaudière et compromettre sa durée de vie.
- Veiller à prendre des dispositions en vue d'éviter les dégâts que pourraient provoquer le gel .



1. Caractéristiques techniques



Туре	Nomb.	Puis	sance	Dim. chaudière (mm)			Dim. chambre de combustion			
	élém.	kW	(kcal/h)	Haut.	Larg.	Prof.	Haut.	Larg.	Prof.	
3.0	5	56,00-60,47	49-52000	1150	626	628	420	370	410	
4.0	6	68,61-82,57	59-71000	1150	626	731	420	370	513	
5.0	7	83,76-97,69	72-84000	1150	626	834	420	370	616	
6.0	8	98,95-112,81	85-97000	1150	626	937	420	370	719	
7.0	9	113,97-127,93	95-110000	1150	626	1040	420	370	822	
8.0	10	129,09-137,07	111-117000	1150	626	1143	420	370	925	

Optimajor GL nr.	3.0	4.0	5.0	6.0	7.0	8.0
Tirage nécessaire (mbar)	0,13	0,16	0,20	0,25	0,32	0,41
Perte de charge du circuit					1	
des produits de combustion (mbar)	0,8	1,1	1,5	2,0	2,7	3,6
T°fumée-T°ambiante	176	176	176	177	177	178
Débits des fumées (g/s)	26-28	32-39	39-46	46-53	53-60	60-64
Pertes de charge côté eau (mm CE)	17	27	39	53	69	87,5
Débit calorifique maximal (kW)	68	92	109	126	142	153
Coef. de consommation d'entretien (%)	2,7	2,5	2,4	2,3	2,2	2,1
Contenance en eau (1)	40	47,5	55	62,5	70	77,5
Poids (kg)	345	395	445	495	545	5.95

2. Fonctionnement à basse température

Le fonctionnement à basse température des chaudières Optimajor est obtenu par la limitation de la température de départ du fluide caloporteur par commande, en direct, du brûleur et du circulateur de la chaudière. D'autre part, à l'arrêt de la chaudière, les pertes à l'ambiance et par balayage du foyer par l'air ambiant sont réduites de par la réduction de la température moyenne de la chaudière. Ceci contribue à l'obtention d'un rendement saisonnier très élevé.

Le fonctionnement à température glissante ne justifie plus l'utilisation d'une vanne mélangeuse destinée à assurer le réglage de la température du fluide caloporteur tout en maintenant la chaudière à température constante. L'élimination de la vanne mélangeuse constitue bien entendu une économie non négligeable à l'installation et à l'entretien.

Le thermostat d'ambiance commande directement le brûleur et le circulateur. Lorsque la demande de chaleur est satisfaite, le fonctionnement du circulateur est temporisé en vue d'utiliser l'excédent de chaleur présent dans la chaudière.

éd Optimajor GL 9609/1



Les régulations préconisées sont :

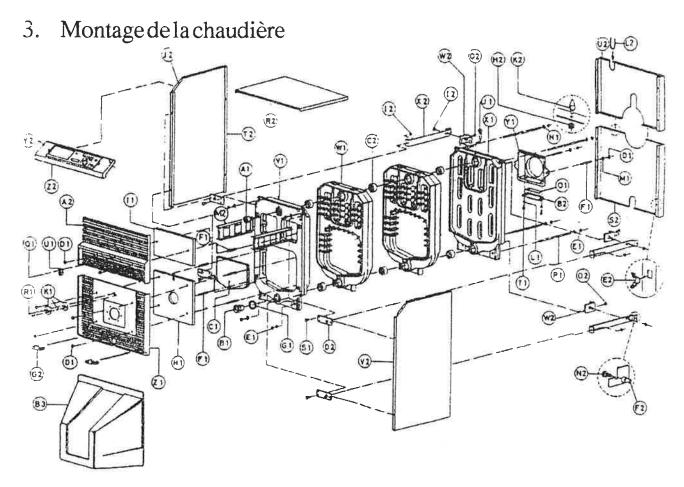
- Thermostat d'ambiance avec résistance d'anticipation : commande en direct du brûleur et du circulateur. Lorsque la demande de chaleur est satisfaite, le fonctionnement du circulateur est temporisé en vue d'évacuer l'excédent de calories encore présent au niveau de la chaudière.

La régulation de base est appelée "régulation standard".

Trois régulations sont livrables en option :

- 1) La régulation GT 0 proposée pour la régulation de la température de l'eau chaude sanitaire.
- 2) La régulation GT 1 proposée pour la commande en fonction de la température extérieure de la température de départ de l'eau du circuit de chauffage et pour la régulation de la température de l'eau chaude sanitaire.
- 3) La régulation GT 2 proposée pour la commande en fonction de la température extérieure de la température de départ de l'eau du circuit de chauffage avec commande d'une vanne motorisée. Ceci constitue la solution idéale pour une installation équipée d'un circuit radiateur et un circuit de chauffage par le sol. Cette régulation peut également commander la température de l'eau chaude sanitaire.

Les régulations GT 1 et GT 2 peuvent être équipées d'une sonde de température d'ambiance, d'une commande à distance ou d'une commande à distance digitale avec optimiseur. Pour plus de détails, se référer aux notices relatives à celles-ci.



3.1. Montage du bloc fonte

- Le montage se fait en commençant par le bloc arrière
- Dégraisser soigneusement les alésages et les nipples avec du white spirit ou de l'essence et les enduire de la pâte fournie dans les accessoires
- Placer le bloc arrière de la chaudière verticalement à l'endroit choisi sur un socle préalablement construit
- Enduire de colle les nervures de l'élément, poser les différentes longueurs de corde d'amiante, une longueur pour le parcours périphérique, une longueur pour les carneaux
- Enfoncer les deux nipples dans les alésages au moyen d'un maillet ou d'un marteau avec vis intercalaire en bois dur ou en bronze
- Il est extrêmement important d'enfoncer les cônes de façon régulière et parfaitement dans l'axe des alésages
- Présenter le bloc avant bien verticalement et l'emboîter dans les nipples tout en vérifiant le placement des cordes d'amiante
- Assurer le blocage et l'étanchéité du bloc en serrant en quinconce d'une manière progressive les écrous des quatre tirants
- Les surfaces dressées des portées d'alésage doivent être jointes et non les nervures des éléments.

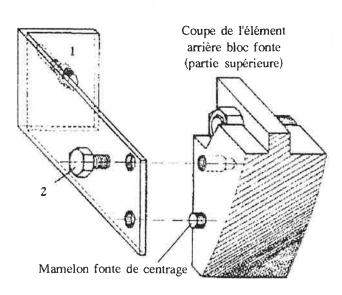


3.2. Mise en place du bloc fonte chaudière

Un socle doit être élaboré en fonction des règles de l'art, à l'endroit choisi, en tenant compte des dimensions et du poids de la chadière.

Positionner le bloc fonte sur le socle en tenant compte de l'encombrement total de la jaquette.

3.3. Raccordement hydraulique du bloc fonte à l'installation - Raccorder le départ et le retour à l'installation, les orifices sont taraudés en 2". - Placer le robinet de vidange dans l'orifice taraudé en Vanne 1/2" sur l'élément avant de la chaudière. d'isolement - Schéma hydraulique préconisé : circuit chauffage soupape de sûreté Circulateur + manomètre IMPORTANT: Les raccordements hydrauliques de la chaudière sur le circuit chauffage seront effectués en tenant compte de l'encombrement total de la jaquette.

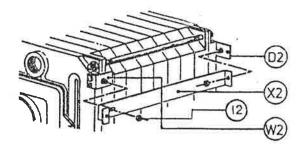


3.4. Placement des équerres arrières

- Positionner l'équerre arrière (1) sur le bloc fonte (element arrière) comme indiqué
- Bloquer l'équerre arrière sur le bloc fonte à l'aide d'une vis M8 X 10 DIN 933 (2)
- procèder de la même manière pour les autres équerres arrière.

3.5. Placement des supports arrières de jaquette

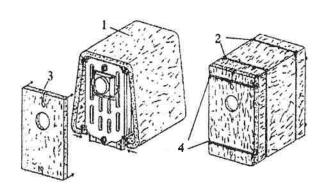
- Positionner le support arrière de jaquette (X2) par emboîtement de celui-ci sur les 2 riftbolts M6 X 4015 présents sur le support avant (D2) et sur l'équerre arrière (W2).
- Bloquer le support arrière de jaquette (X2) avec 2 écrous M6 DIN 934 (I2)
- Procéder de la même façon pour les autres supports arrière de jaquette.



vase expansion



3.6. Placement du calorifuge



- Placer le calorifuge (1) autour du corps de chauffe en veillant à bien engager le calorifuge sous le corps de chauffe et à dégager l'équerre arrière et le support de jaquette avant.
- Placer les cerclages (2)
- Présenter le calorifuge arrière (3) pré-découpé (raccordement hydraulique et raccordement cheminée)
- Placer les cerclages arrières (4).

ASSEMBLAGE CERCLAGE ET BOUCLE RENFORCEE : SERRAGE

Ne pas trop serrer pour assurer une isolation optimale



3.7. Raccordement de la chaudière à la cheminée

- Prévoir une buse de raccordement de diamètre 200 mm. Hauteur à l'axe de la buse : 670 mm (socle non compris).
- Placer la buse de raccordement cheminée
- Veiller à l'étanchéité du raccordement cheminée.

IMPORTANT : Le raccordement à la cheminée de la chaudière sera effectué en tenant compte de l'encombrement total de la jaquette.

3.8. Montage de l'habillage

A Placement des pignons:

- a) Placer le câble brûleur avant de procéder au montage des pignons.
- b) Introduire les deux goujons de centrage présents sur la face avant du pignon dans les orifices prévus à cet effet sur les supports avant de jaquette.
- c) Clipser l'arrière du pignon en emboîtant les goujons de clips montés sur les supports arrière de jaquette dans les clips femelles présents sur les pignons.
- d) Le premier pignon étant monté, procéder de même pour l'autre.

B Placement des tôles arrières :

- a) Tôle arrière inférieure : présenter la tôle arrière inférieure en amenant les clips femelles présents sur la tôle arrière en face des goujons de clips présents sur les pignons de la chaudière. Donner un petit coup sec à hauteur des clips, à gauche et à droite pour provoquer l'enclipsage.
- b) Tôle arrière supérieure : présenter la tôle arrière supérieure en amenant :
- les goujons de centrage présents sur la tôle arrière inférieure, en face des ouvertures disposées sur la tôle arrière supérieure.
- les clips femelles présents sur la tôle arrière supérieur en face des goujons de clips présents sur les pignons de la chaudière. Donner un petit coup sec à hauteur des clips, à gauche et à droite, pour provoquer l'enclipsage.



C. Placement du tableau de bord et du couvercle :

- a) Retirer le capot de protection de (s) circuit(s) imprimé(s) (versions standard et super) en le déboîtant des deux petits "goujons" de positionnement prévus sur la tôle du tableau de bord.
- b) Placer le tableau de bord à demeure en amenant le pli inférieur sur la face arrière du tampon de nettoyage
- c) Procéder au placement des bulbes d'aquastat et/ou sonde d'eau et des bulbes de thermomètre
 - 1. Régulation standard ou super
 - bulbes aquastat chaudière (réglage et sécurité) dans le doigt de gant prévu à cet effet sur l'élément arrière de la chaudière
 - 2. Bulbes de thermomètre :
 - à placer dans le doigt de gant prévu sur l'élément arrière de la chaudière
 - 3. Procéder aux raccordements électriques
 - l'alimentation électrique du tableau de commande de la chaudière sera assurée à partir d'un coffret interrupteur avec fusibles 10 ampères placé à l'extérieur de la chaudière. Les raccordements électriques, ainsi que la mise à la terre, seront conformes au règlement technique (dernière édition) auquel doivent satisfaire les installations électriques, basse et moyenne tension.

SE REFERER A LA NOTICE REGULATION ACCOMPAGNANT LE TABLEAU DE BORD

- e) Les raccordements électriques étant terminés, replacer le capot de protection en ayant soin de faire passer les câbles électriques dans les ouvertures prévues à cet effet.
- f) Placer le couvercle de la chaudière en maintenat légèrement en retrait le tableau de bord.
- g) Le couvercle étant placé, ramener le tableau de bord en couverture du couvercle et au moyen des deux vis M4 X 12 DIN 7985, tête noire cruciforme, rendez-le solidaire de la chaudière.

3.9. Remplissage de l'installation

Lorsque tous les accessoires sont placés (vase d'expansion, soupape de sûreté, manomètre,...) et que le étanchéité du circuit hydraulique est assurée, procéder au remplissage du circuit chauffage

- Verifier et contrôler l'étanchéité de tous les raccords
- Rincer l'installation en vidangeant celle-ci
- Amener la pression en conformité avec la valeur de la hauteur manométrique de l'installation et la pression initiale du vase d'expansion (fermé).
- Purger convenablement l'installation.

Remarques:

- Dans le cas d'une installation en caniveau, il est nécessaire de prévoir un purgeur automatique à bouteille sur le départ et sur le retour.
- Sur les installations pourvues de robinets thermostatiques, prévoir soit une boucle, soit un by-pass ou une vanne à pression différentielle entre départ et retour, afin d'assurer une circulation dans la chaudière et éviter les bruits, à l'ouverture et à la fermeture des robinets.
- Dans le cas où la chaudière est située au point le plus haut de l'installation, il y a lieu de placer un dispositif de sécrité de manque d'eau.

3.10. Montage du brûleur : (quand il est fourni avec la chaudière)

- a) Fixer la bride et son isolation au moyen des vis M8 X 30 DIN 558 et rondelles plates 9 X 17 fournies avec le brûleur.
- b) Monter le gicleur, approprié au numéro de la chaudière, également fourni avec le brûleur.
- c) Présenter le brûleur dans la bride et, une fois bien positionné, bloquer le brûleur sur la bride.
- d) Procéder au raccordement électrique du brûleur par simple embrochage des fiches.
- e) Procéder au raccordement de l'alimentation mazout/fioul.



4. Montage du tableau de bord et des accessoires électriques

4.1. Fixation du tableau de bord

1) Fixer le tableau de bord dans le couvercle au moyen de deux vis parker à tête fraisée et bombée.

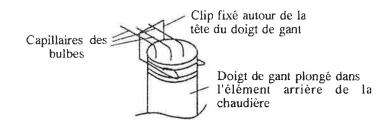
4.2. Raccordements électriques

1) L'alimentation électrique du tableau de bord de la chaudière au réseau 230 V sera assurée à partir d'un coffret interrupteur avec fusibles 10 A placé à l'extérieur de la chaudière. Les raccordements électriques ainsi que la mise à la terre seront conformes au règlement technique (dernière édition) auquel doivent satisfaire les installations électriques, basse et moyenne tensions.

2) En cas de régulation complémentaire à la régulation standard, l'alimentation électrique de la régulation complémentaire est directement réalisée à son bornier de connexion.

4.3. Placement des bulbes des aquastats et du thermomètre

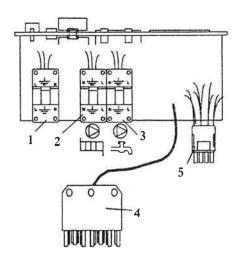
- 1) Placer les bulbes des aquastats chaudière (réglage et sécurité) et du thermomètre dans le doigt de gant prévu à cet effet dans l'élément arrière en veillant à assurer le contact des bulbes contre la paroi interne du doigt de gant. Une petite plaquette métallique introduite dans le doigt de gant peut servir à maintenir ces bulbes contre sa paroi.
- 2) Un second clip de maintien empêche les bulbes de s'échapper du doigt de gant.



4.4. Connexions électriques à réaliser par l'installateur

- 1) Connecter le tableau de bord au coffret 230 V (en respectant la phase et le neutre) et passer ce cable d'alimentation au travers d'un passe fil.
- 2) Connecter le ou les circulateurs au tableau de bord (en respectant la phase et le neutre); la connexion électrique étant réalisée au moyen des fiches prévues à cet effet et situées, à la livraison, à l'endroit des connexions.
- 3) Placer les 3 colliers de maintien (clips) du cable du brûleur dans la face avant d'un pignon ; la connexion électrique du brûleur étant assurée suivant le schéma électrique de la page suivante.
- 4) La puissance totale des différents accessoires électriques doit être inférieure à 1000 W.

4.5. Tableau de bord



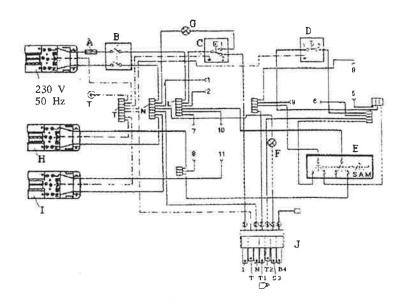
- 1) Alimentation 230 V.
- 2) Alimentation du circulateur du circuit de chauffage.
- Alimentation du circulateur du circuit d'eau chaude sanitaire (connexion à réaliser si la chaudière est équipée d'une régulation Eau Chaude Sanitaire).
- Fiche embrochable standard pour la connexion du brûleur.
- 5) Fiche embrochable à 12 pôles munie d'un détrompeur et sur laquelle est connecté soit le temporisateur du circulateur chauffage avec l'éventuel thermostat d'ambiance, soit la régulation livrée en option.

Sont également raccordés au tableau de bord :

- Le bulbe du thermomètre.
- Le bulbe de l'aquastat de sécurité surchauffe
- Le bulbe de l'aquastat de régulation de la température de la chaudière

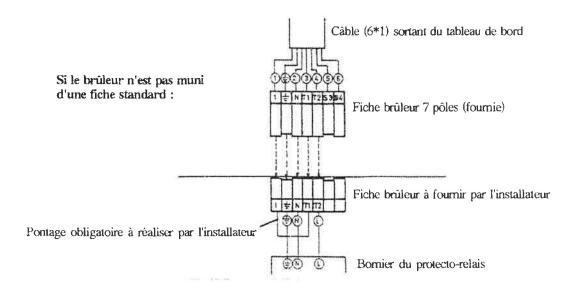


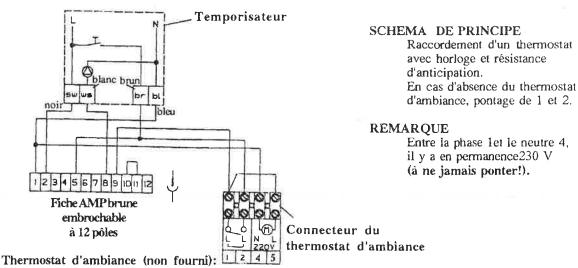
4.6. Schémas électriques



- A) Fusible 6.3 A 250 V.
- B) Interrupteur d'alimentation électrique.
- C) Aquastat de sécurité à réarmement manuel.
- D) Aquastat de régulation de la température de la chaudière.
- E) Interrupteur de mode de fonctionnement (A : automatique, M : manuel, S : contrôle sécurité).
- F) Témoin lumineux rouge de mise en sécurité du brûleur.
- G) Témoin lumineux jaune d'indication de surchauffe de la chaudière.
- H) Fiche de raccordement électrique du circulateur du circuit chauffage.
- Fiche de raccordement électrique du circulateur du circuit d'eau chaude sanitaire.
- Fiche embrochable standard pour le raccordement électrique du brûleur.

1-2, 7-8, 5-9, ... pôles de la fiche embrochable AMP brune à 12 pôles





Raccordement du thermostat entre borne 1 et 2 et de l'horloge entre 4 et 5.

En cas d'absence du thermostat d'ambiance, pontage de 1 et 2.

Entre la phase 1 et le neutre 4 il y a en permanence 230 V (à ne jamais ponter)



5. Placement du capot enjoliveur

- a) Placer les deux clips de positionnement du capôt enjoliveur sur la partie basse de la plaque foyère, en face des deux passages de câble brûleur. Un des clips de positionnement fait également office de support de câble brûleur.
- b) Les deux clips de positionnement du capôt enjoliveur étant placés, présenter le capot enjoliveur et actionner le loquet de maintien fixé sur le tampon de nettoyage.

6. Régulation de la chaudière

6.1. Généralités

Toutes les chaudières sont pourvues au minimum d'une régulation standard dont les instruments de contrôle et de régulation (aquastat chaudière, aquastat de sécurité, thermomètre et temporisateur du circuit de chauffage) sont intégrés dans le tableau de bord.

Les régulations fournies en option sont insérées dans l'emplacement prévu à cet effet et situé à gauche des instruments de contrôle et de régulation du tableau de bord standard ; la connexion électrique étant réalisée simplement au moyen de la fiche embrochable à 12 pôles munie d'un détrompeur.

Les régulations fournies en options disposent, en plus du boitier électronique supplémentaire clipsé dans le tableau de bord, d'une sonde de température à placer dans le doigt de gant de la chaudière, d'une sonde de température de l'eau chaude sanitaire et, dans leurs différentes variantes, d'une sonde de température extérieure, d'une sonde de départ d'un second circuit de chauffage basse température (par exemple par le sol) et d'une commande d'un moteur réversible (commande de vanne).

Afin de profiter des apports de chaleur autres que ceux dégagés par l'installation de chauffage, les régulations climatiques optionnelles GT1 ou GT2 peuvent être équipées d'un sonde de température d'ambiance, celle-ci devant être située dans une pièce pilote (par exemple le living) reflétant la température de confort.

De préférence, afin d'optimiser la régulation à partir de la mesure par la sonde d'ambiance d'une température intrinsèque du local pilote, les radiateurs de ce local ne seront pas équipés de vanne thermostatique. En cas de présence de ces vannes, elles seront, de toutes façons, ouvertes au maximum.

6.2. La régulation standard

La régulation standard avec thermostat d'ambiance est une régulation basée sur le principe de la commande du brûleur et du circulateur par le thermostat d'ambiance (avec résistance d'anticipation) ou par l'aquastat chaudière.

Dans le montage avec thermostat d'ambiance, il est impératif de régler l'aquastat de la chaudière à 80°C puiqu'il agira en tant que limitateur de température de la chaudière.

En position automatique, si une demande de chaleur émane du thermostat d'ambiance et si la température de la chaudière est supérieure ou égale à la température réglée sur l'aquastat chaudière, seul le circulateur sera activé.

Le brûleur ne s'enclenchera, pour autant que le thermostat d'ambiance soit en demande de chaleur, que si la température de la chaudière redescend à une température inférieure à celle réglée sur son aquastat.

Dès que la demande émanant du thermostat d'ambiance aura été satisfaite, le brûleur sera désactivé s'il est en fonctionnement et, pour autant que le thermostat d'ambiance ne soit pas à nouveau en demande, le circulateur sera interrompu après 9 minutes (temporisation à l'arrêt du circulateur).

Le circulateur chauffage et le brûleur ne fonctionnent pas en position automatique si le tableau de bord standard n'est pas pourvu du temporisateur du circulateur chauffage ou d'une régulation optionnelle.

En position manuelle ou en position automatique (voir ci-dessous) et sans thermostat d'ambiance - auquel cas il s'avère nécessaire de ponter les bornes indiquées sur le schéma p.2 - , le fonctionnement du circulateur est continu et le brûleur est commandé uniquement par l'aquastat de température de la chaudière.

Un aquastat de sécurité à réarmement manuel placé dans le circuit d'alimentation 230 V du brûleur est incorporé dans le tableau de bord ce brûleur.

En cas de régulation optionnelle (régulations GT0, GT1 et GT2), il faut veiller à régler l'aquastat chaudière (qui agira en tant que limitateur de la température de la chaudière) à une température de 20°C supérieure à celle réglée sur la régulation.

Dans le montage avec robinets thermostatiques de radiateur et en l'absence d'un thermostat d'ambiance, régler l'aquastat chaudière en fonction des saisons :

- entre saisons : 60°C

hiver 70°C à 75°C

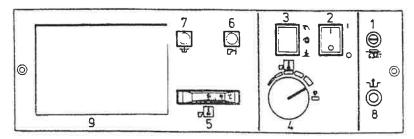
- par - 10°C :: 80°C



7. Description du tableau de bord

7.1. Généralités

Dans sa version de base, la face avant du tableau de bord standard comporte :



- 1) Un fusible 6.3 A 250 V.
- 2) Un interrupteur d'alimentation 230 V à 2 positions (0 arrêt, 1 marche).
- 3) Un interrupteur de mode de fonctionnement à 3 positions (modes manuel, automatique et contrôle sécurité surchauffe).
- 4) Un aquastat de régulation de la température de la chaudière réglable entre 8°C et 94°C; le réglage en dessous de 30°C étant effectué en tirant légèrement sur le bouton de réglage; afin d'éviter tout problème de surchauffe, nous vous conseillons de régler l'aquastat comme indiqué sur le schéma ci-dessus (Valeur approx.: 80°C).
- 5) Un thermomètre qui fournit, à titre indicatif, la température de la chaudière.
- 6) Une lampe rouge d'indication de mise en sécurité du brûleur.
- 7) Une lampe jaune d'indication de surchauffe de la chaudière.
- 8) Un aquastat de sécurité à réarmement manuel muni d'une protection (à dévisser en cas de réarmement),
- Un emplacement pour une éventuelle régulation optionnelle recouvert, en cas d'absence de celle-ci, d'un couvercle de protection.

NB: Lorsqu'il est fait usage d'une des régulations (GT0, GT1 ou GT2), l'interrupteur de mode de fonctionnement doit être positionné en mode automatique . Si un problème survient sur une des régulations (GT0, GT1 ou GT2), il est nécessaire de débrancher la fiche à 12 pôles de la régulation et de positionner l'interrupteur en mode manuel .

Trois modes de fonctionnement sont possibles (voir ci-dessous).

En cas de surchauffe et/ou de mise en sécurité du brûleur et après avoir remédié à la cause de la surchauffe ou de l'arrêt anormal du brûleur, dévisser la protection du réarmenent manuel de l'aquastat de sécurité et réarmer en poussant sur la tige centrale.

Mode de fonctionnement automatique (de la régulation standard avec thermostat d'ambiance et temporisateur ou avec régulation livrée en option)

1) placer l'interrupteur des modes de fonctionnement en position automatique



- 2) régler l'aquastat chaudière à son maximum
- 3) afin de maximiser le rendement de la chaudière, la pompe de circulation continuera à fonctionner 9 minutes après l'arrêt du brûleur.

Mode de fonctionnement manuel (après débrochage de la fiche à 12 pôles)



- 1) placer l'interrupteur des modes de fonctionnement en position manuelle
- 2) le brûleur fonctionne dès que l'aquastat chaudière est en demande et ce jusqu'au moment où sa température de consigne est satisfaite ; dans ce cas, le circulateur fonctionne en continu.

Mode de fonctionnement en contrôle sécurité surchauffe



Cette position ne sert qu'à contrôler le bon allumage du brûleur

7.2. Régulations livrées en option

Si le tableau de bord est équipé d'une régulation livrée en option, il sera nécessaire de consulter à la notice s'y référant. En cas de problèmes à la régulation livrée, placer l'interrupteur de mode de fonctionnement en mode manuel.

7.3. Protection de la chaudière contre le gel

- 1) Les régulations optionnelles GT0, GT1 ou GT1 disposent, en position arrêt et pour autant que la chaudière reste sous tension et que le robinet d'alimentation en fioul soit maintenu ouvert, d'un dispositif de protection anti-gel.
- 2) Veiller à prendre les dispositions nécessaires en vue d'éviter les dégâts que pourraient provoquer le gel (vidange complète si arrêt pour de longues périodes).



8. Mise en service

8.1. Réglage de l'aquastat chaudière

Dans le montage avec thermostat d'ambiance ou régulation en fonction de l'extérieur, régler l'aquastat chaudière à 80°C. Dans le montage avec robinets thermostatiques, régler l'aquastat chaudière en fonction des saisons :

Printemps et automne

: 50 à 60°C

Hiver

: 70 à 75°C

Par - 10°C

: 80°C

Le réglage de l'aquastat chaudière à 80°C ne nuit en rien au principe de fonctionnement à basse température. En effet, c'est soit le thermostat d'ambiance (régulation standard), soit la régulation en fonction de l'extérieur (régulation super) qui contrôle le brûleur et le circulateur chauffage, et qui adapte donc la température de la chaudière en fonction des besoins réels de l'installation.

8.2. Mise en service

- 1. Fermer l'interrupteur d'alimentation électrique de la chaudière (situé dans le coffret, interrupteur fusible, extérieur).
- 2. Fermer l'interrupteur général du tableau de bord de la chaudière..
- 3. Placer les organes de régulation circuit chauffage en demande de chaleur (voir notice régulation).
- 4. Contrôler le fonctionnement du circulateur chauffage
- 5. Vérifier le bon fonctionnement de tous les corps de chauffe (radiateurs).

Remarque : Vérifier l'étanchéité de tous les raccords après 24 heures de fonction, au besoin procéder au resserrage des raccords.

8.3. Programmation du circuit chauffage avec ou sans production ECS

Se référer aux indications reprises dans la notice régulation jointe avec le tableau de bord.

9. Protection des cheminées contre les condensations internes

- l'augmentation du rendement des chaudières,
- le placement d'un clapet économiseur sur les brûleurs performants (supprimant l'admission d'air pendant l'arrêt du brûleur et par le fait même, le balayage de la cheminée),
- le surdimensionnement des cheminées en relation avec la réduction des puissances installées ,
- l' influence des régulations performantes sur le temps de fonctionnement des brûleurs sont des paramètres imposant certaines précautions à prendre dans le cas d'adaptation des chaudières hautes performances sur les cheminées et, particulièrement, sur les cheminées existantes, afin de réduire au maximum les risques de condensations à l'intérieur de la cheminée.

Précautions à prendre :

- 1. Régler la puissance du brûleur en fonction de la puissance nominale de la chaudière.
- 2. Prévoir sur la cheminée un stabilisateur de tirage de dimension appropriée à la section de la cheminée, qui aura pour effet :
- a) pendant les périodes de fonctionnement du brûleur :
 - stabiliser le tirage
 - reduire la température du point de rosée des vapeurs d'eau par délayage des gaz de combustion par l'air ambiant.
- b) pendant les périodes d'arrêt du brûleur :
 - assurer une ventilation de la cheminée par l'air ambiant (en règlant le stabilisateur légèrement ouvert à l'arrêt du brûleur) ce qui permet d'évacuer les condensations résiduelles.
- 3. Eviter les tubes de rehausse de cheminée qui ont pour effet de refroidir les gaz de combustion.
- 4. Dans les cas de cheminées nettement surdimensionnées ou particulièrement refroidies (situées sur des murs extérieurs), il est conseillé de prévoir éventuellement un tubage interne dont le placement sera conforme aux prescriptions techniques s'y rapportant.



10. Entretien

L'entretien de la chaudière s'effectuera une ou deux fois par an, suivant les conditions d'utilisation par une inspection de la propreté des carneaux. Pour ce faire, il suffit de démonter le tampon de nettoyage et son isolation ainsi que la plaque foyère et son isolation en ayant pris soin de retirer le brûleur de son support et de procéder dans l'ordre au nettoyage des carneaux horizontaux, des parcours verticaux et, ensuite, de la chambre de combustion.

Un encrassement anormal de la chaudière peut être provoqué par :

- déréglage du brûleur
- obstruction de la cheminée

Il est recommandé de faire contrôler chaque année (par l'installateur) le réglage du brûleur, les caractéristiques de combustion et le bon fonctionnement des appareils de régulation.

11. Conditions de garantie sur les produits Saint Roch Couvin

 Nos produits sont garantis contre tout défaut de fabrication, pour autant qu'ils soient employés dans des conditions normales et installés et entretenus conformément aux règles de l'art, à la réglementation en vigueur et aux prescriptions de nos services techniques.

Entre autres, les impositions de nos notices techniques auront été respectées et un entretien annuel aura été effectué

par un personnel qualifié.

En particulier, notre garantie n'est valable que sous réserve de la stricte observance des "Prescriptions concernant l'installation, l'utilisation et l'entretien des chaudières et avant-foyers à circulation d'eau chaude et vapeur basse pression" constituant l'Annexe n°2 à l'accord français du 2 juillet 1969 entre, d'une part, l'Union Nationale des Chambres Syndicales du Chauffage, de la Ventilation et du Conditionnement d'Air (U.C.H.) et, d'autre part, de la "Chambre Syndicale des Fabrications de Matériel de Chauffage Central, Radiateurs et Chaudières en Fonte" et la "Chambre Syndicale des Constructeurs de Chaudières en Acier, de brûleurs à combustibles solides". Une copie de ces prescriptions peut être fournie sur demande.

Notre garantie ne couvre pas les chaudières

- qui fonctionnent en thermosiphon sans pompe(s) de circulation

- sur lesquelles la ou les pompes de circulation étaient à l'arrêt alors que le brûleur fonctionnait

- alimentées par de l'air comburant pollué par des éléments corrosifs tels le chlore, le fluor, le soufre, etc, et dans lesquelles circule de l'eau de distribution ne possédant pas les caractéristiques reprises en Belgique dans l'A.R. du 27.04.84 et ERRATA du 21.05.85, et en France dans l'additif N°4 au D.T.U. 60-1 de février 1977.
- Notre garantie ci-dessous prend cours le jour de l'expédition ou de l'enlèvement du matériel. Sa durée s'établit comme suit :
 - bloc fonte (ensemble des éléments constitutifs du corps de l'appareil) des chaudières en fonte appartenant aux séries OPTIMELIOR GOLD LINE, OPTIMAJOR GL, TOPAZ G., GREENGAS II GOLD LINE, COMPACTGAS GOLD LINE et COMMODORE 90: 10 ans.
 - bloc fonte des chaudières en fonte appartenant aux séries SUPERIOR : 3 ans.
 - réservoirs de production d'eau chaude sanitaire équipant nos chaudières en fonte : 5 ans.
 - tous les autres accessoires et équipements livrés avec nos chaudières en fonte : 1 an.
- 3. La garantie se limite, à notre convenance, soit à la remise en état, soit au remplacement pur et simple de la pièce retournée franco à notre siège social et reconnue défectueuse par nous. Ceci à l'exclusion de tout frais de main d'oeuvre, transport ou déplacement et de dommages et intérêts ou indemnités quelconques.
- 4. Le remplacement ou la remise en état d'une pièce pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger celle-ci.
- 5. Notre responsabilité ne saurait être engagée au titre de l'installation et du service après-vente de nos appareils dont la charge incombe exclusivement à nos clients installateurs. Les visites que nous pouvons être conduits à effectuer à l'un de ces titres chez l'usager ont un caractère d'assistance technique et ne peuvent en aucune façon nous engager
- 6. Soucieux d'être à la pointe du progrès, Saint Roch Couvin se réserve le droit de modifier sans préavis les caractéristiques des modèles décrits dans le présent document. Saint Roch Couvin et Gold Line sont des marques déposées.
- 7. La garantie n'est effective que si la carte de garantie qui accompagne les chaudières est renvoyée par l'utilisateur à Saint Roch Couvin Rue de la Gare, 36 B 5660 Couvin

dans les 10 jours de la date de mise en service.